



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 5 février 2018 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, Montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents messieurs Gaétan Boulerice, Alain Dumouchel, Marc Gaudreau, Daniel Racette et Alain Poissant et madame Annie Lussier.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le Directeur général adjoint et secrétaire trésorier adjoint, monsieur Carl Simard, était présent. La séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. Dépôt du rôle de perception de la taxation annuelle 2018
8. **LÉGISLATION**
  - 8.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018
9. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
  - 9.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
  - 9.2 Réalisation complète de l'exécution des travaux de mise en place d'un réseau de conduites d'égout sanitaire pour la collecte et l'interception des eaux usées de la municipalité ainsi que la construction d'un système pour le traitement de ces eaux.
  - 9.3 Autorisation au Directeur général adjoint pour suivre les cours de formation à la COMAQ
10. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
  - 10.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, monsieur Daniel Racette
  - 10.2 Autorisation à la direction générale pour effectuer une déclaration d'intérêt dans le cadre du Programme des énergies renouvelables émergentes (PERE)
11. **GESTION DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 11.1 Comité de la gestion du service de la sécurité publique - Le conseiller, monsieur Gaétan Boulerice
  - 11.2 Approbation du rapport annuel d'activités de la municipalité de Saint-Édouard
12. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
  - 12.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le conseiller, monsieur Alain Dumouchel
13. **GESTION DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL), DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ET DES PARCS**
  - 13.1 Comité de la gestion des organismes à but non lucratif (OBNL), de la politique de la famille et des aînés et des parcs – La conseillère, madame Annie Lussier
14. **GESTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
  - 14.1 Responsable de la gestion de l'aménagement du territoire – Le conseiller, monsieur Marc Gaudreau
  - 14.2 Autorisation à l'inspecteur en aménagement du territoire pour renouveler l'adhésion annuelle à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)
15. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE, DE LA CULTURE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
  - 15.1 Comité de la bibliothèque, de la culture et des technologies de l'information - La conseillère, madame Annie Lussier
  - 15.2 Autorisation de recevoir la Caravane des cultures pour la période estivale 2018
16. **GESTION DU COMITÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉDOUARD**
  - 16.1 Comité de la gestion du comité de l'école de Saint-Édouard – Le conseiller Gaétan Boulerice
17. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
18. **VARIA**
19. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**





No de résolution  
ou annotation

### 18-02-016 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 février 2018 et d'**AJOUTER** le point recyclage au point varia.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Présent (P)	Absent (A)	Suppléant (S)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P		# 5 – Daniel Racette	O	
# 2 – Gaétan Boulerice	O		# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
# 3 – Alain Dumouchel	O		Maire :		ADOPTÉ A LA MAJORITÉ
# 4 – Marc Gaudreau	O		Maire suppléant :		REJETÉ

**Aucune personne présente dans la salle**

**Période de questions/commentaires du public :** Aucune question.

**Correspondances :** La correspondance a été déposée par le secrétaire-trésorier adjoint. Dépôt du rôle de perception de la taxation annuelle de 2018.

### LÉGISLATION

#### 18-02-017 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Présent (P)	Absent (A)	Suppléant (S)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O		# 5 – Daniel Racette	O	
# 2 – Gaétan Boulerice	P		# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
# 3 – Alain Dumouchel	O		Maire :		ADOPTÉ A LA MAJORITÉ
# 4 – Marc Gaudreau	O		Maire suppléant :		REJETÉ

### FINANCES ET ADMINISTRATION

#### 18-02-018 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale, en vertu du *règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire*, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

**IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **103 690,99 \$**; **ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2018-02** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Présent (P)	Absent (A)	Suppléant (S)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	P		# 5 – Daniel Racette	O	
# 2 – Gaétan Boulerice	O		# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
# 3 – Alain Dumouchel	O		Maire :		ADOPTÉ A LA MAJORITÉ
# 4 – Marc Gaudreau	O		Maire suppléant :		REJETÉ

#### 18-02-019 Réalisation complète de l'exécution des travaux de mise en place d'un réseau de conduites d'égout sanitaire pour la collecte et l'interception des eaux usées de la Municipalité ainsi que la construction d'un système pour le traitement de ces eaux

**CONSIDÉRANT QUE** Saint-Édouard a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 2004-181 à un coût moindre que celui prévu initialement ;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût réel des travaux s'élève à 2 833 800 \$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** le financement permanent de cette somme a été effectué ;

**CONSIDÉRANT QU'IL** existe un solde de 266 200 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins ;

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 2004-181 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.





No de résolution  
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ DE RÉDUIRE** le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement numéro 2004-181 de 3 100 000 \$ à 2 833 800 \$ **ET QU'UNE** copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulrice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

**18-02-020 Autorisation au Directeur général-adjoint pour suivre des cours de formation à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) en 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** le Directeur général adjoint doit suivre de la formation offerte par la COMAQ en 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la COMAQ offre trois (3) cours de formation adaptés aux besoins des formations du Directeur général-adjoint intitulés : « Gestion du changement – diagnostic et intervention », « Introduction aux finances municipales » et « Gérer les employés avec succès » ;

**CONSIDÉRANT QUE** le rabais de 10 % est applicable lors de l'inscription à trois (3) cours ;

**IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER** le Directeur général-adjoint à suivre ces cours de formations au coût de 2 015 \$ taxes et rabais non inclus, **QUE** les frais encourus lui soient remboursés **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulrice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

**GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**

**Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette**

- Monsieur Racette invite le secrétaire-trésorier adjoint à donner quelques détails. Le système de sécurité est en cours d'installation à l'hôtel de ville et l'autre phase se déroulera à l'usine d'épuration. Une fissure est apparue sur le côté est du bâtiment et nous ne savons toujours pas si elle est le résultat du gel ou du dégel ou si elle était présente auparavant. L'état de la toiture s'est encore dégradé et le phénomène « trampoline » y est de plus en plus ressenti. La pire section est celle située au-dessus du gymnase du centre communautaire.

**18-02-021 Autorisation à la direction générale pour effectuer une déclaration d'intérêt dans le cadre du Programme des énergies renouvelables émergentes (PERE)**

**CONSIDÉRANT QUE** les bénéficiaires admissibles au Programme peuvent être des municipalités ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité est intéressée à la possibilité d'utiliser davantage d'énergies renouvelables ;

**CONSIDÉRANT QUE** les projets admissibles doivent avoir une capacité minimale nette de quatre (4) mégawatts et/ou de un (1) mégawatt pour les technologies regroupées sous la catégorie autres ;

**CONSIDÉRANT QU'**un appel à déclaration d'intérêt doit être réalisé au plus tard le 11 février 2018 à 23 h 59 pour acheminer une demande ;

**IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER** la direction générale à inscrire la Municipalité dans le cadre de son appel à déclaration d'intérêt pour le programme PERE **ET QUE** cette action soit portée avant la date limite pour le dépôt de la demande.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulrice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	P	Maire suppléant :		REJETE	





No de résolution  
ou annotation

## GESTION DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

### Rapport du responsable du comité de la gestion de la sécurité publique – Le conseiller Gaétan Boulerice

- Dépôt du rapport annuel 2017 du service incendie par Jean-Luc Beaudin, directeur du service incendie.

#### 18-02-022 Approbation du rapport annuel d'activités de la municipalité de Saint-Édouard

**CONSIDÉRANT QUE** le schéma de couverture de risques incendie de la MRC des Jardins-de-Napierville est entré en vigueur le 25 mai 2012 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités locales doivent produire un rapport annuel d'activités tel que prescrit par l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie ;

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport annuel d'activités a été présenté à la direction générale par le Directeur du service de sécurité incendie ;

**IL EST PROPOSÉ D'APPROUVER** le rapport annuel d'activités de mise-en-œuvre 2017 (an 5) du SCRI soumis par le service incendie **ET** de transmettre ledit rapport annuel à la MRC des Jardins-de-Napierville.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O			
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE		√
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE		
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE		

## GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

### Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le conseiller Alain Dumouchel

- Monsieur Dumouchel invite le secrétaire-trésorier adjoint à donner quelques détails. Nous avons été approché par Sintra pour un projet d'asphalte recyclée en provenance de Saint-Isidore. Une évaluation sur 6 pouces d'épaisseur pour compléter le cul de sac du rang de l'Église, le rang Saint-Georges, la rue Cloutier, l'accès à l'usine d'épuration et le stationnement a été réalisée sommairement. Nous sommes en attente d'un prix final et d'une période concrète pour le départ de ces travaux. À venir.
- Monsieur Dumouchel invite le secrétaire-trésorier adjoint à donner quelques détails. Il y a eu beaucoup de réparation au niveau des équipements de déneigement en raison de l'hiver difficile et des équipements vieillissants.

## GESTION DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL), DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ET DES PARCS

### Rapport du responsable du comité de la gestion des organismes à but non lucratif (OBNL), de la politique de la famille et des aînés et des parcs – La conseillère Annie Lussier

- Rien à signaler.

## GESTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Rapport du responsable de la gestion de L'aménagement du territoire – Le conseiller Marc Gaudreau

- Monsieur Gaudreau invite le secrétaire-trésorier adjoint à donner quelques détails. Le dossier d'exclusion auprès de la CPTAQ est toujours en cours. Nous avons eu une rencontre avec l'avocat de la MRC et nous sommes entrain de finaliser le dossier pour la convocation du mois de mai prochain.

#### 18-02-023 Autorisation à l'inspecteur en aménagement du territoire pour renouveler l'adhésion annuelle à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

**CONSIDÉRANT** les avantages offerts par la COMBEQ en ce qui a trait à la formation et au développement continu ;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût pour le renouvellement de l'adhésion annuelle est de 375 \$ taxes en sus ;





No de résolution  
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER** la Directrice générale à renouveler l'adhésion à la *Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec* **ET DE PAYER** cette dépense à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

## GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE, DE LA CULTURE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

**Rapport du responsable du comité de la bibliothèque, de la culture et des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier**

- L'échange de livres aura lieu le 7 février prochain. Madame Parent de Sherrington s'en occupera.

### 18-02-024 Autorisation de recevoir la Caravane des Cultures pour la période du 23 mai au 26 septembre 2018

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité appuie le projet depuis le début des activités ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Caravane des Cultures est une initiative du CLD des Jardins-de-Napierville ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Caravane des Cultures est un marché mobile qui a pour mission d'assurer un approvisionnement stable et abordable de fruits et légumes de producteurs locaux sur l'ensemble du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Caravane des Cultures veut s'installer dans le stationnement de l'Hôtel de ville les mercredis du 23 mai au 26 septembre 2018 ;

**IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER** la venue de la Caravane des Cultures dans le stationnement de l'Hôtel de ville tous les mercredis à compter du 23 mai 2018 et ce jusqu'au 26 septembre 2018 de 18 h à 20 h ; **QUE** la Municipalité achemine une copie de cette résolution au poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Jardins-de-Napierville afin de les informer de l'autorisation de ventes à la Caravane des Cultures ; **ET QUE** la Municipalité s'engage à promouvoir l'horaire et les activités de la Caravane des Cultures dès aujourd'hui et jusqu'à la fin de la période.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Annie Lussier	P	# 5 – Daniel Racette	O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

## GESTION DU COMITÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉDOUARD

**Rapport du responsable du comité de gestion du comité de l'école de Saint-Édouard – Le conseiller Gaétan Boulerice**

- Le 20 janvier a eu lieu la collecte de cannettes pour amasser des fonds.

### PÉRIODE DE QUESTIONS :

### VARIA :

- Monsieur Racette a distribué un document concernant le recyclage à Mansonville pour réflexion dans le cadre de la révision du contrat de cueillette des matières résiduelles.

### 18-02-025 Levée de l'assemblée

**IL EST PROPOSÉ DE LEVER** la présente séance à 20 h 49.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	P	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution  
ou annotation

*Ronald Lécuyer*  
\_\_\_\_\_  
Ronald Lécuyer,  
Maire

*Carl Simard*  
\_\_\_\_\_  
Carl Simard, B. Sc. Urb.  
Directeur général adjoint &  
Secrétaire trésorier adjoint